

Démarche de co-construction

Bilan phase 4 - Été 2017

Un objectif clair

Trouver des solutions viables avec la communauté pour favoriser une cohabitation harmonieuse.

Une approche collaborative

En mettant en place une importante démarche de collaboration citoyenne axée sur l'information et la concertation.

DES CHIFFRES QUI PARLENT

Une démarche en quatre phases

2015

la démarche a débuté en mai et s'est déroulée sur 2 ans

Une importante participation dès le départ

122

personnes ont participé à l'atelier de co-construction en octobre 2015 afin de proposer des pistes de solutions liées à 7 enjeux identifiés par le milieu

De l'inspiration, des idées et de nombreuses solutions

23

pistes de solutions émanant de l'atelier ont été regroupées dans un plan d'action et réparties dans 8 projets différents*

Une progression considérable

94%

approximativement des 8 projets sont complétés

Une forte adhésion

96%

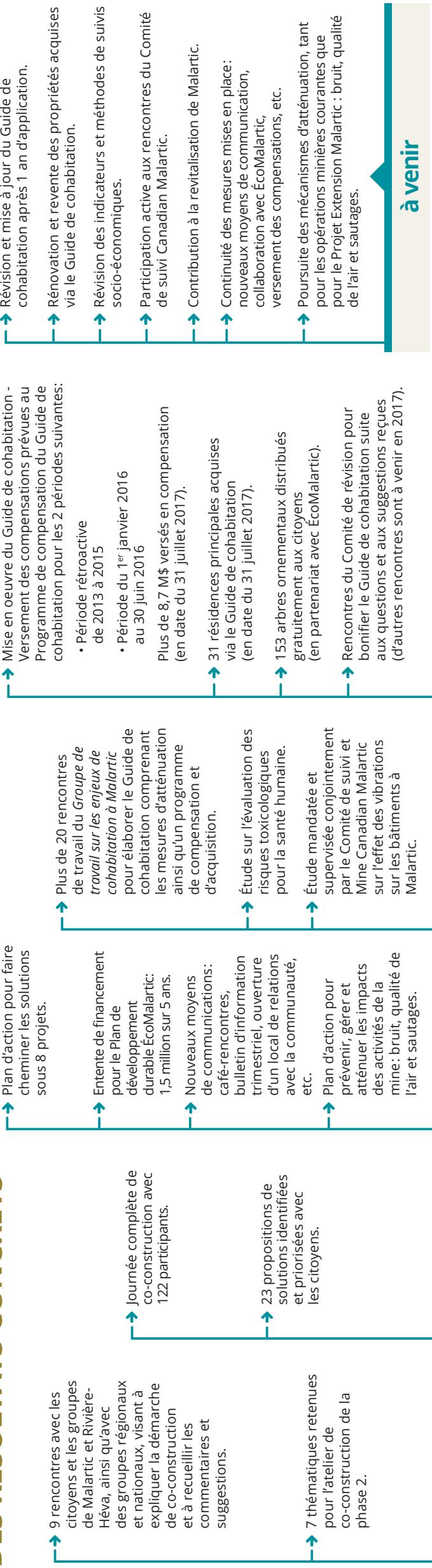
de la population a adhéré au Programme de compensation prévu au Guide de cohabitation mis en oeuvre le 1^{er} septembre 2016 par le Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic

* Consultez l'état d'avancement des projets via le *Tableau de coordination et de suivi des projets* disponible à l'adresse suivante : communaute.canadianmalartic.com/fr/progression-solutions

« Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin »



DES RÉSULTATS CONCRETS



Plan d'action pour faire cheminer les solutions sous 8 projets.

9 rencontres avec les citoyens et les groupes de Malartic et Rivière-Héva; ainsi qu'avec des groupes régionaux et nationaux, visant à expliquer la démarche de co-construction et à recueillir les commentaires et suggestions.

7 thématiques retenues pour l'atelier de co-construction de la phase 2.

- Mise en œuvre du Guide de cohabitation - Versement des compensations prévues au Programme de compensation du Guide de cohabitation pour les 2 périodes suivantes:
 - Période rétroactive de 2013 à 2015
 - Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016
 - Plus de 8,7 M\$ versés en compensation (en date du 31 juillet 2017).
- Entente de financement pour le Plan de développement durable ÉcoMalartic: 1,5 million sur 5 ans.
- Nouveaux moyens de communications: café-recontres, bulletin d'information trimestriel, ouverture d'un local de relations avec la communauté, etc.
- 31 résidences principales acquises via le Guide de cohabitation (en date du 31 juillet 2017).
- Étude sur l'évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine.
- Étude mandatée et supervisée conjointement par le Comité de suivi et Mine Canadian Malartic sur l'effet des vibrations sur les bâtiments à Malartic.
- Plan d'action pour prévenir, gérer et atténuer les impacts des activités de la mine: bruit, qualité de l'air et sautages.

Mise en œuvre du Guide de cohabitation - Versement des compensations prévues au Programme de compensation du Guide de cohabitation pour les 2 périodes suivantes:

- Période rétroactive de 2013 à 2015
- Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016
- Plus de 8,7 M\$ versés en compensation (en date du 31 juillet 2017).
- 31 résidences principales acquises via le Guide de cohabitation (en date du 31 juillet 2017).
- 153 arbres ornementaux distribués gratuitement aux citoyens (en partenariat avec ÉcoMalartic).
- Rencontres du Comité de révision pour bonifier le Guide de cohabitation suite aux questions et aux suggestions reçues (d'autres rencontres sont à venir en 2017).

PHASE 1

Jun 2015
ON INFORMÉ!
CO-CONSTRUIT!

PHASE 2

Octobre 2015
ON PASSE À L'ACTION!

PHASE 3

Décembre 2015
à août 2016
ON CONTINUE!

PHASE 4

2017
à venir

TOUT CELA POSSIBLE...GRÂCE À UNE IMPORTANTE PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche de co-construction a permis d'améliorer les pratiques de Mine Canadian Malartic, que ce soit la gestion des impacts, les outils de communications, et plus encore. Ces nouvelles façons de faire continueront d'être appliquées dans nos opérations courantes et dans le cadre du Projet Extension Malartic. Nous conservons toujours le même objectif : favoriser une cohabitation harmonieuse en collaborant avec la communauté, groupes et organisations intéressés par nos opérations.

ENCORE PLUS LOIN ENSEMBLE

Mine Canadian Malartic est reconnaissante du temps et des efforts investis par le milieu dans la démarche de co-construction. Nous entendons maintenir le dialogue avec la communauté et nos partenaires, car nous sommes convaincus que le respect, la collaboration et la transparence sont des valeurs qui nous permettent de bâtir l'avenir sur du solide.

UN ENGAGEMENT FERME : MAINTENIR LE DIALOGUE

L'équipe de Mine Canadian Malartic remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont partagé de leur temps.

Pour toutes questions, commentaires ou suggestions concernant ce bilan et la démarche de co-construction, nous vous invitons à contacter :

Équipe de relations avec la communauté

819 757-2225 poste 3425

relationscommunautaires@canadianmalartic.com
650, rue Royale, Malartic